



**Built to Lead**

Pour publication immédiate : 2/29/2016

**GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

**LE GOUVERNEUR CUOMO ORDONNE UNE ANALYSE INDÉPENDANTE IMMÉDIATE DE LA SÉCURITÉ DU PIPELINE ALGONQUIN PRÈS DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE INDIAN POINT**

***Quatre agences d'État ont demandé à ce que la Commission fédérale sur les réglementations de l'énergie (FERC) fasse cesser la construction du pipeline Algonquin jusqu'à ce qu'un examen indépendant des risques ait été fait***

***Voir la lettre au FERC [ici](#)***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ordonné aux agences d'État d'envoyer une lettre demandant à la Commission fédérale sur les réglementations de l'énergie en vue de tout de suite faire cesser la construction du pipeline de gaz naturel Algonquin jusqu'à ce que l'examen complet soit terminé. La Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence, la Commission des services publics, le Département de la protection de l'environnement et le Département de la santé ont envoyé la lettre aujourd'hui.

« La sécurité des New-Yorkais est la première responsabilité du gouvernement d'État quand il s'agit de prendre une décision. Au cours des derniers mois, il s'est produit une série d'incidents graves à la centrale nucléaire Indian Point, sur lesquelles mon administration enquête, **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « D'un autre côté, la Commission fédérale sur les réglementations de l'énergie a approuvé le pipeline de gaz naturel à proximité d'Indian Point. J'ordonne donc à mon administration de commencer immédiatement une analyse indépendante de la sécurité du projet de pipeline de gaz naturel, et incite entre-temps la Commission fédérale sur les réglementations de l'énergie à suspendre le projet. »

Sous la direction du Gouverneur Cuomo, ces agences procèdent actuellement à une enquête complète portant sur plusieurs problèmes récents susceptibles de poser un risque à la santé et à la sécurité de ceux qui vivent et travaillent à proximité d'Indian Point. Cette enquête examine de nombreuses pannes non prévues, un incendie de transformateur ayant entraîné une déclaration d'urgence pour événement inhabituel et, plus récemment, une fuite de tritium radioactif ayant entraîné une hausse des taux de radioactivité des eaux souterraines de plus de 65 000 %.

Bien que le candidat responsable du projet ait accepté des mesures plus strictes à proximité d'Indian Point, l'enquête en cours de l'État évaluera l'adéquation de ces

mesures, et pourrait révéler de nouvelles informations sur les risques que pose le site du projet pour l'environnement, la santé et la sécurité. L'État incite donc la Commission fédérale sur les réglementations énergétiques de cesser la construction du pipeline de gaz naturel Algonquin jusqu'à ce que l'analyse de l'État soit terminée et qu'il puisse être déterminé que le projet n'aura pas de répercussions sur la santé et la sécurité des communautés environnantes.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418